

# Maîtriser ses prises de parole en public et face à la presse

mardi 4 avril 2023 à LAON de 9h à 17h

## Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0405 – Formation généraliste «  
communication »

## Référence interne :

ELU0405-MR0203

## Durée :

La formation se déroule sur une journée  
soit : soit 7 heures de formation

## Public :

Elus

## Prérequis

Aucun Prérequis

## Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos  
formations sont recrutés avec le plus grand  
soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils  
connaissent les collectivités, ils sont  
pédagogues.

## Délais pour entrer en formation

Entrée en formation selon les dates  
précisées sur notre site internet

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation  
en utilisant différents moyens (mises en  
situation, quiz...) - Questionnaire de  
satisfaction en fin de session - Attestation  
de fin de formation précisant les objectifs  
de la formation - Possibilité d'évaluer les  
connaissances acquises par QCM - Suivi  
post formation à 6 mois par entretien  
téléphonique ou questionnaire.

## Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU,  
560 € TTC si financement sur le budget  
de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

## Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation  
de handicap, nous contacter afin de  
prendre en compte les difficultés  
rencontrées et y apporter de manière  
individuelle les moyens nécessaires.

## Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)  
Siège social : 49, Avenue du Général de  
Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

[gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par  
le ministère de la  
Cohésion des  
territoires et des  
relations avec les  
collectivités  
locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de  
formation enregistrée sous le numéro  
75790137279 auprès de la préfecture de région  
Nouvelle-Aquitaine

## Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



## Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de réussir leurs prises de parole en public et médiatiques, notamment en situation de crise. Lors d'exercices pratiques, de mises en situation, sur des faits pour la plupart inspirés de la réalité, la formation développe la capacité des participants à délivrer un message clair, à argumenter, à contre argumenter, et à fédérer un auditoire sans se laisser déstabiliser, dans l'exercice quotidien de leur mission.

## Le Programme :

### Adopter la bonne posture et la bonne gestuelle

L'importance de la communication non verbale  
Poser son regard sur un auditoire  
Poser sa voix, utiliser ses mains  
Soigner sa posture  
Exercice filmé et débriefing.

### Préparer une prise de parole

- Identifier en amont les contraintes liées à la taille et à la nature d'un auditoire
- Connaître les contraintes techniques
- Structurer sa prise de parole
- Prendre des notes efficacement
- Maîtriser son temps de parole
- Adapter son vocabulaire à ses interlocuteurs
- Gérer son stress et son trac

### Mises en situation

- Médiatraining
  - Interview sur une situation de crise dans les conditions du direct
  - Tenir une conférence de presse
  - Ne pas se laisser déstabiliser
  - Concevoir une stratégie de communication
  - Argumenter et contre-argumenter
  - Délivrer un message clair
  - Débriefing
- Interviews et conférences de presse sur la base d'un scénario crise inspiré de faits réels, conduite par un journaliste.

## Formateur : Monsieur Romain MUSART

Romain Musart a été journaliste pendant vingt ans à La Voix du Nord où il a occupé le poste de reporter de terrain avant d'être nommé chef de rédaction locale puis chef du desk rédactionnel (actualités régionales, nationales et internationales), où il suivait particulièrement l'actualité politique. Cette expérience lui confère une très bonne connaissance des collectivités locales, des relations avec la presse et avec les administrés. Depuis 2014, il forme différents publics à la prise de parole et conseille des institutions publiques et privées en communication de crise.



## Les points forts de la formation :

Formation animée par un intervenant journaliste pendant vingt ans dans la presse quotidienne régionale, qui a une fine connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement, de leurs problématiques et de leurs enjeux.

Formation construite sur les acquis de l'intervenant, sur des cas concrets d'échecs ou de succès en terme de prises de parole et de communication.

Formation qui favorise les mises en situation.

## Modalités pédagogiques :

La formation s'appuie sur les méthodes expérimentale, active, expositive et interrogative, qui favorisent l'interaction et les mises en situation sur la base de cas pratiques inspirés de faits réels.

## Les résultats attendus :

Etablir de bonnes relations avec la presse ; adopter une bonne posture et une bonne gestuelle ; connaître tous les paramètres à prendre en compte avant toute prise de parole en public et médiatique ; structurer une prise de parole performante ; développer ses capacités à argumenter et à contre-argumenter ; être en capacité d'appréhender une communication de crise.

La formation que vous choisissez : **Maîtriser ses prises de parole en public et face à la presse**

Durée **7 heures** soit **La formation se déroule sur une journée soit : à LAON**

**Tarif de la formation :**

**400 € TTC si financement DIF ELU,**

**560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité** (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

**Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :**

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

### Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation**.

[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0405-MR0201/88982928900012\\_ELU0405-MR0203](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-MR0201/88982928900012_ELU0405-MR0203)

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



### Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr) et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



## Un bulletin d'inscription par personne

### 1 FORMATION SOUHAITEE

Nom de la session : **Maîtriser ses prises de parole en public et face à la presse**

Date de la session : **mardi 4 avril 2023 de 9h à 17h**

Lieu de la session : **LAON**

Adresse de la formation : *L'adresse du lieu de formation à LAON sera précisée dès que le groupe sera constitué*

### 2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

### 3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ..... Courriel : .....

### 4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire  Maire Adjoint  Conseiller (e) Municipal(e)  de votre commune

Président  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental  Conseiller régional  Agent de la collectivité  Autre

### 5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Numéro de siret : .....

Représentant légal de la collectivité :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité .....

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

### PREINSCRIPTION

Je ne suis pas disponible pour participer à cette formation, mais comme elle m'intéresse, je souhaite me préinscrire à une prochaine session, sur mon département. Je prends note que dès qu'il y aura 5 préinscriptions, je serai contacté pour fixer la date avec les autres membres du futur groupe et le formateur. En conséquence, pour que votre organisme me contacte, je complète les informations suivantes :

Nom : ..... Prénom ..... Commune : .....

Numéro de téléphone : ..... Adresse courriel .....